

Imprimé 2065 du 05/09/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes					
Déclaration néante					
Si PME innovantes					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		2 chemin de maubec			
adresse du siège social		32550 LASSERAN FRANCE			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :					
Adresse de messagerie		sab.mend42@gmail.com			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Activités exercées		PRODUCTION AUDIOVISUELLE LOGISTIQUE D'EVENEMENTS - LOCATION MATERIEL - PORTAGE SALARIAL			
C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?			Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé : SAGE	
Nom et adresse du comptable			Salarié/Indépendant :	I	Tél : 0672760203
MENDOUSSE SABINE TRESORIERE ASSOCIATION CBARRE 2 CHEMIN DE MAUBEC 32550 LASSERAN FRANCE					
Nom et adresse du conseil			Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné			n° d'agrément du CGA/OMGA :		
Visa : CGA/OMGA				Viseur conventionné	
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :					

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
--	--

Imprimé 2065 du 05/09/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1 Résultat fiscal				
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %				
Bénéfice imposable à 28 %				
Bénéfice imposable à 15 %				19 185
Déficit				0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values				
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%				
Plus-values à long terme au taux de 19%				
Autres Plus-values imposables au taux de 19%				
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%				
Plus-values exonérées art. 238 quindecies				
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Pôle de compétitivité art. 44 undecies
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer				
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI				
D IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %				

Imprimé 2065BIS du 05/09/2020

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065								
Formulaire néant							X	
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.								
- Payées par la société elle-même							(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres							(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)							(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)							(e)	
							(f)	
							(g)	
							(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%							(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%							(j)	
7. Montant des revenus répartis						total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	
J DIVERS								
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)								
Adresses des autres établissements								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
MVLТ imposées à 15%	MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
	MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice							
	MVLТ réalisée au cours de l'exercice							
	MVLТ restant à reporter							

Imprimé 2033A du 05/09/2020

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ						
						Formulaire néant
ACTIF		Exercice clos en N				
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2		Net 3	
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		0
	Autres	014		016		0
Immobilisations corporelles		028	76 714	030	55 769	20 945
Immobilisations financières (1)		040		042		0
Total I (5)		044	76 714	048	55 769	20 945
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		0
	Marchandises	060		062		0
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	4 738	070		4 738
	Autres (3)	072	42	074		42
Valeurs mobilières de placement		080		082		0
Disponibilités		084	28 383	086		28 383
Charges constatées d'avance		092		094		0
Total II		096	33 163	098	0	33 163
Total général (I + II)		110	109 877	112	55 769	54 108
PASSIF						Exercice N NET
Capitaux propres						
Capital social ou individuel						120
Écarts de réévaluation						124
Réserve légale						126
Réserves réglementées						130
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants						131) 132
Report à nouveau						134 27 490
Résultat de l'exercice						136 16 307
Provisions réglementées						140
Total I						142 43 797
Provisions pour risques et charges						Total II 154
Dettes (4)						
Emprunts et dettes assimilées						156 9 910
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164
Fournisseurs et comptes rattachés						166 784
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169) 172
Produits constatés d'avance						174
Total III						176 10 694
Total général (I + II + III)						180 54 491
Renvois						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 05/09/2020

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE										
									Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									Exercice N	
Produits d'exploitation										
Ventes de marchandises				209		210				
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	15 735			
	services			217		218	118 112			
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
Production immobilisée						224				
Subventions d'exploitation reçues						226				
Autres produits						230	343			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	134 190			
Charges d'exploitation										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234				
Variation de stock (marchandises)						236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240				
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	54 348		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	143)	244	143	
Rémunérations du personnel						250	30 474			
Charges sociales						252	14 970			
Dotations aux amortissements						254	7 042			
Dotations aux provisions						256				
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259)	262	2 650		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	109 627			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	24 563			
Produits et charges divers										
Produits financiers						(III)	280	8		
Produits exceptionnels						(IV)	290			
Charges financières						(V)	294	203		
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347)	(VI)	300	5 183	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306	2 878		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	16 307			

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	16 307	314	0	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
Déductions										
Entreprise nouvelle (44 sexies)						986		342		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)						987				
Zone restruct. défense (44 terdecies)						127				
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)						138				
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)						981				
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)						989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						991				
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)						990				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992				
Investissements outre-mer						344				
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)						345				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)						993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit				346		350			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	16 307	354	0
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)								dont imputés sur le résultat :	360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	16 307	372	0

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 05/09/2020

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant											
I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Révaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Fonds commercial	400		402		404		406	0			
Autres	410		412		414		416	0			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains	420		422		424		426	0			
Constructions	430		432		434		436	0			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	62 843	442	7 421	444		446	70 264			
Installations générales agencements divers	450		452		454		456	0			
Matériel de transport	460	0	462	6 450	464		466	6 450			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	0			
Immobilisations financières	480		482		484		486	0			
TOTAL	490	62 843	492	13 871	494	0	496	76 714	0		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		510		512		514		516	0		
Constructions		520		522		524		526	0		
Installations techniques matériel et outillage industriels		530	48 727	532	6 699	534		536	55 426		
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	0		
Matériel de transport		550	0	552	344	554		556	344		
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	0		
TOTAL		570	48 727	572	7 043	574	0	576	55 770		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
19%		15% ou 12,8%	0%	
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 05/09/2020

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES									
										Formulaire néant									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606										
	Dont majorations exceptionnelles de 30%		601		603		605		607										
	Autres provisions réglementées		610		612		614		616										
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626										
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636										
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646										
	Sur clients et cptes rattachés		650		652		654		656										
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666										
TOTAL			680		682		684		686										
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises										
Immobilisations incorporelles							700		705										
Terrains							710		715										
Constructions							720		725										
Installations techniques, matériel et outillage							730		735										
Installations générales, agencements et aménagements divers							740		745										
Matériel de transport							750		755										
Autres immobilisations corporelles							760		765										
TOTAL							770		775										
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																			
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)										780									
II DÉFICITS REPORTABLES																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982										
Déficits imputés									983										
Déficits reportables									984										
Déficits de l'exercice									860										
TOTAL des déficits restant à reporter									870										
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																			
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI									995										
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)									996										
IV DIVERS																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381										
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article							325												

154 bis du CGI			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	10 695
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	3 554
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

Imprimé 2033E du 05/09/2020

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS		
		Formulaire néant
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	133 847
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	133 847
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	54 348
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	3 554
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	2 650
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	60 552
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137 73 295
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	1
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 05/09/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)					2033F
					Formulaire néant
					X
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre et Nom patronymique					
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Date de naissance		N° Département		Commune	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2033G du 05/09/2020

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905			Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059H du 05/09/2020

**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059I du 05/09/2020

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL					
				Formulaire néant	X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2069RCI du 05/09/2020

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE				2069RCI		
Au titre d'un exercice ou d'une année civile						
				Néant	X	
				PME au sens communautaire		
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)						
				Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)						
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE						
Crédit d'impôt			Montant			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE						
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)						
				Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			1			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			3			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			5			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE						
Crédit d'impôt			Montant			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM						
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)						
III - CAS PARTICULIERS						
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N					Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois					Montant	
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts						
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux						
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Imprimé ANNEXLIB01 du 05/09/2020

ANNEXE LIBRE MODÈLE 01
Madame, Monsieur,

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

L'épidémie de Covid-19 a créé des conséquences en cette année 2020 importante : ¶ Baisse des ventes due à ¶ Pertes des contrats (annulation) - Annulation des événements estivaux ¶ Mise en place de l'Activité partielle ¶ Impact sur les délais de paiement (de la société et des clients) et, plus généralement, sur la position de liquidité ; ¶ Interruption de l'activité ; ¶ ¶ Nous venons de verser l'acompte de 55% de tva. Et il se trouve qu'elle est plus importante que la réalité car le chiffre d'affaire a baissé de 80%. ¶ ¶ Cordialement. ¶ ¶ Sabine Mendousse ¶